

## ÉCOLE DOCTORALE N° 566

Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain

### ÉTABLISSEMENTS

Université Paris-Saclay  
Université de Paris

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

William Gasparini, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. William GASPARINI, Université de Strasbourg

**Experts :** Mme Myriam DUBAN, Université de Lorraine  
Mme Linda HAMDI-KIDAR, Toulouse Business School - TBS  
M. Patrice MARCILLOUX, Université d'Angers  
M. Philippe ODOU, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

M. Jean-Luc HERRMANN

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2018  
ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2019

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain* (ED SSMMH n° 566) est l'une des vingt écoles doctorales de l'Université Paris-Saclay (établissement principal). Elle est également portée par l'Université Paris-Nanterre et l'Université Paris-Descartes (Université de Paris par décret du 20 mars 2019). L'école doctorale SSMMH est membre du collège doctoral de l'Université Paris-Saclay chargée d'organiser la politique doctorale dans le cadre de la politique de site et de contribuer à augmenter l'attractivité, la visibilité et l'ambition du doctorat de l'Université Paris-Saclay.

L'école doctorale SSMMH étant une école monothématique pluridisciplinaire autour du sport, de la motricité et du mouvement humain, son périmètre scientifique s'étend des sciences du vivant et de la santé (biomécanique, physiologie, contrôle du mouvement, ergonomie) aux sciences humaines et sociales (principalement management/marketing, psychologie et anthropologie/sociologie du sport et du corps), incluant également les neurosciences, les sciences de l'information et de l'ingénierie. Elle a vocation à rassembler les recherches sur cette thématique en Région Ile-de-France. Elle est l'une des deux écoles doctorales dédiées aux sciences du sport et du mouvement humain dans le paysage universitaire français.

Actuellement et après de multiples évolutions des établissements de rattachement, l'école doctorale s'appuie sur dix unités de recherche (UR) et équipes de recherche issues des trois établissements co-habités : Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives (CIAMS, Equipe d'accueil-EA 4532), Handicap neuromusculaire : Physiopathologie, Biothérapie et Pharmacologie appliquées (END-ICAP, Unité mixte de recherche-UMR 1179-INSERM/Université de Versailles St Quentin), Laboratoire d'Informatique pour la mécanique et les Sciences de l'Ingénieur (LIMSI, UPR3251), Action et Cognition en Situation Opérationnelle (ACSO, Institut de Recherche Biomédicale des Armées), Centre de Recherches sur le Sport et le Mouvement (CeRSM, EA 2931), Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris (, Techniques et Enjeux du Corps, EA 3625), Institut de Recherche bio-médicale et d'Epidémiologie du Sport (IRMES -INSEP-, EA 7329), Laboratoire Sport, Expertise et Performance (SEP-INSEP-, EA 7370), Physiopathologie de la Vision et Motricité Binoculaire (IRIS, Fédération de Recherche en Neurosciences, FR3636), Neuroprotection du cerveau en développement (UMR 1141).

L'ED SSMMH est également impliquée dans la structure fédérative Demeny-Vaucanson (FeDeV) qui regroupe les compétences scientifiques et technologiques de quinze unités de recherche de l'Université Paris-Saclay et de deux autres unités en Sciences de la vie, Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication, Ingénierie Electrique, Optique et Electronique et Mécanique, Energétique et Procédés. Cette fédération contribue au développement de projets de recherche interdisciplinaires et de thèses en co-direction dans les sciences du mouvement. Un projet de *Graduate School* qui lie sport, mouvement et facteurs humains est en cours de constitution.

L'ED SSMMH est accréditée pour trois spécialités : Sciences du sport et du mouvement humain (STAPS), Psychologie et Ergonomie.

En 2018-2019, l'ED SSMMH accueille 116 doctorants et compte 73 encadrants, dont 50 titulaires de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR), le taux d'encadrement moyen s'établissant autour de 2,2 par HDR.

# SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

## APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

### • **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED SSMMH est dirigée par une directrice en poste à l'Université Paris-Saclay et deux directeurs adjoints, l'un membre de l'Université Paris-Nanterre et l'autre de l'Université Paris-Descartes, assistés d'un responsable administratif basé à Paris-Saclay (coordination) et d'un secrétariat sur chacun des sites.

La composition du conseil est conforme à l'arrêté du 25 mai 2016. Il comprend 23 membres dont 12 membres de l'ED SSMMH représentant les établissements et les UR (dont trois directeurs et directeurs-adjoints, quatre membres du CIAMS, un du CeRSM, un du TEC, un de l'INSEP, un de l'END-ICAP et un de l'ISP), deux représentants des personnels administratifs, cinq doctorants élus par leurs pairs et quatre personnalités extérieures (un professeur de l'ED « Sciences sociales et humanités » du site, un professeur de l'Université de Bangor, un responsable de la cellule Recherche de la Fédération Française de Rugby et un Inspecteur général de l'éducation nationale). A noter que ces personnalités ne sont pas présentes à tous les conseils, mais viennent au moins une fois par an. Le conseil se réunit en formation plénière au moins trois fois par an. L'ED SSMMH dispose d'un règlement intérieur.

Les moyens sont satisfaisants même s'ils sont différents d'un établissement à l'autre. Le siège de l'ED est situé à l'UFR STAPS de l'université Paris-Sud et comprend deux salles de 30 et 40m<sup>2</sup>. Pour les autres sites, ce sont les unités de recherche qui accueillent les doctorants. Des logiciels de traitement statistique et d'analyse du mouvement sont également mis à la disposition des doctorants.

Coordonné par la secrétaire de Paris-Sud, chaque site dispose d'un secrétariat (Paris-Nanterre, Versailles St Quentin en Yvelines) excepté pour l'Université Paris-Descartes. Constituant un guichet unique pour l'ensemble de leurs démarches administratives, un service général de l'Université Paris Descartes -l'Institut de Formation Doctorale- accueille et accompagne tous les doctorants de cette université depuis leur inscription, jusqu'à leur soutenance de thèse et à la délivrance de leur diplôme de Docteur. Du fait de procédures administratives d'inscription, de suivi et de soutenances de thèse différentes et d'un turnover fréquent des secrétaires de Paris-Descartes et de Paris-Nanterre, la coordination entre les différents établissements pose quelquefois problème. Par ailleurs, la secrétaire coordinatrice de l'ED ne travaille qu'à 80% et assure également la gestion administrative de l'unité de recherche CIAMS.

Les moyens financiers dont dispose directement l'ED SSMMH proviennent du budget versé par toutes les Universités co-accréditées avec une part fixe et une part variable calculée au prorata du nombre de doctorants : 5000 euros forfaitaires pour chaque école doctorale dont l'Université Paris-Saclay est le support administratif et 80 euros par doctorant inscrit l'année précédente. Sur les 150h de formation spécifique, une centaine est prise en charge par l'Université Paris-Sud. Les deux établissements co-accrédités contribuent au fonctionnement et à la formation respectivement à hauteur de 4000 euros (Paris-Nanterre) et de 1000 euros (Paris-Descartes). Le budget est relativement stable depuis 2013 alors même que l'on observe une augmentation du nombre de doctorants (sauf pour l'année en cours). Le budget est principalement consacré à la formation doctorale disciplinaire/interdisciplinaire, à l'organisation de la journée de rentrée des doctorants et aux frais de fonctionnement (notamment frais de mission des membres du conseil, des concours des contrats doctoraux (CD) et de certains comités de suivi). A noter que les déplacements des jurys pour les soutenances de thèse sont à la charge des unités de recherche. Le budget n'est pas à la hauteur de de la politique doctorale ambitieuse affichée par l'ED, notamment en termes de mobilité des doctorants.

En termes de communication, le site internet de l'ED est très documenté et régulièrement mis à jour, permettant à la fois de diffuser de l'information en interne mais également d'assurer une communication externe à destination de futurs doctorants voire d'un public plus large. Ce site initialement propre à l'ED sur l'Université Paris-Sud a été transféré dans le nouveau site créé par l'Université Paris-Saclay selon un modèle commun à toutes les ED. Il n'existe toutefois pas actuellement de version anglaise du site, ce qui aurait pu accroître l'attractivité internationale de l'ED. L'affichage d'un planning prévisionnel des formations doctorales disciplinaires permettrait également aux doctorants salariés de s'organiser pour y participer.

La politique de l'ED SSMMH consiste à s'assurer d'un financement pour la durée de la thèse pour tous les doctorants. La part des doctorants disposant d'un financement dédié à la thèse est relativement élevée (60 % des doctorants) et les sources de financement sont diversifiées. L'ED bénéficie de 6 contrats doctoraux (CD) par an provenant des établissements porteurs (3 de Paris-Sud, 1 de Paris-Nanterre, 1 tous les deux ans par l'UVSQ et, de façon plus sporadique, 1 tous les 2 ou 3 ans par Paris-Descartes), ce qui est finalement peu.

S'y ajoutent plusieurs contrats financés soit par l'IdEx UP-S (1 contrat tous les deux ans sur des thématiques interdisciplinaires) ou par l'École normale supérieure-ENS, soit dans le cadre des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche-CIFRE (10 % du financement des doctorants), des contrats financés par des associations (par exemple l'Institut Franco-Européen de Chiropraxie – 22,5 % des financements –) et des bourses gouvernementales pour les doctorants étrangers. 35,5 % des doctorants sont salariés (principalement kinésithérapeutes, ostéopathes, médecins, enseignants d'Éducation Physique et Sportive). En 2017/2018, sur 20 nouveaux inscrits, 12 doctorants avaient un financement dédié à la recherche doctorale, 4 doctorants étrangers bénéficiaient de bourses gouvernementales et 3 étaient salariés. Une seule thèse n'était pas financée.

En conformité avec la charte des thèses et la politique du collège doctoral de Paris-Saclay, la procédure de recrutement des doctorants est transparente. Les candidats à l'inscription en thèse ont deux possibilités. D'une part, pour participer au concours d'attribution des contrats doctoraux, les étudiants candidatent sur les sujets de l'ED affichés en français et en anglais sur ADUM, via le portail des candidatures. L'attribution des contrats doctoraux d'établissement se réalise selon le principe de l'excellence scientifique (évaluation du projet doctoral lors d'une audition en juin et du dossier de master) ; d'autre part, des étudiants titulaires d'un master proposent un projet de recherche directement sur Adum après avoir obtenu l'accord d'un enseignant-chercheur HDR et d'une équipe de recherche appartenant au périmètre de l'ED. Comme pour les CD, ces étudiants sont également auditionnés par une commission d'admission issue du conseil de l'ED (ou des UR). Cette nouvelle procédure de l'Université Paris-Saclay a été adoptée par le conseil de l'ED depuis la rentrée 2018.

L'ED SSMMH co-organise avec les représentants doctorants élus au conseil une journée de rentrée doctorale. L'accueil des doctorants se fait également dans les unités de recherche. L'ED SSMMH dispose de Chartes du doctorat propres à chaque établissement, ce qui peut créer une confusion auprès de doctorants appartenant à la même école doctorale. La convention de formation a été mise en place et respecte les exigences de l'arrêté du 25 mai 2016 en termes de contenu.

L'ED SSMMH bénéficie de partenariats scientifiques, en France et à l'étranger, essentiellement en lien avec les unités de recherche. Elle gagnerait à envisager des partenariats spécifiques avec des réseaux d'ED (par exemple internationaux).

11 % des doctorants de l'ED SSMMH sont titulaires d'un master étranger et 6 cotutelles internationales ont été signées sur le contrat précédent. La lourdeur administrative des procédures de mise en place des cotutelles semble expliquer ce faible nombre. Les codirections internationales semblent plus accessibles. L'attractivité nationale est en revanche davantage développée puisque 56 % des doctorants sont issus d'universités extérieures au périmètre de l'ED SSMMH.

## • Encadrement et formation des doctorants

L'ED SSMMH encadre 116 doctorants en 2018-2019 (111 en 2017-2018, 133 en 2016-2017, 129 en 2015-2016). Avec 73 encadrants (dont 50 HDR), le taux d'encadrement moyen est relativement stable et s'établit autour de 2,2 par HDR en 2018 (il varie entre 1,8 et 2,4 sur la durée du contrat).

Le nombre maximal de doctorants par directeur de thèse est fixé à 5 à plein temps. Ce seuil est parfaitement respecté et un seul HDR atteint le maximum de 5 doctorants. Seuls 2 HDR n'encadrent pas de thèse et le conseil d'ED a voté la possibilité pour des MCF non HDR d'encadrer 2 thèses à 50 %.

Sur ce contrat quinquennal, le nombre de soutenances par an est de 18,6, ce qui représente 17 % de l'effectif total des inscrits en thèse.

Conformément à la charte du doctorat de l'Université Paris-Saclay et à l'arrêté du 25 mai 2016, les comités de suivi individuel (CSI) ont été mis en place depuis 2017. Sur la base d'un document transmis huit jours avant l'audition, le doctorant présente l'avancement de sa recherche doctorale devant un comité composé d'au moins un enseignant-chercheur (ou assimilé) extérieur à l'ED et un enseignant-chercheur interne à l'ED. Le directeur de thèse n'assiste pas au comité de suivi. Un rapport est rédigé à l'issue de l'audition du candidat et fait état de la qualité de la présentation, la capacité à répondre aux questions, l'adéquation de l'avancement aux objectifs de la thèse, les points forts et points faibles. Le rapport formule également des recommandations.

Pour valider leur parcours doctoral, les doctorants doivent suivre au moins 120 h de formations transversales et disciplinaires pendant la durée de leur thèse. Les formations transversales (socle de formation de base du chercheur, développement des compétences linguistiques et ouverture interculturelle, parcours "carrières de docteurs") sont proposées par le collège doctoral de l'Université Paris-Saclay. De son côté, l'ED SSMMH

propose 150 heures de formation disciplinaire et interdisciplinaire par an en propre. Le parcours de formation est structuré en modules. Durant les deux premières années de la thèse, l'étudiant doit suivre 4 modules de formation scientifique et technique (FST) et 6 modules de formation professionnalisante (FP). En 3<sup>ème</sup> année de thèse, le doctorant doit assister à au moins une manifestation scientifique, écrire et soumettre un article scientifique, participer au module *rédaction de la thèse* (si cela n'a pas été fait en 2<sup>ème</sup> année) et planifier sa soutenance de thèse (si la thèse est financée). Les doctorants salariés peuvent être dispensés des modules professionnalisants selon leur demande et leur profil.

Les doctorants témoignent que l'offre de formation est plutôt en adéquation avec leurs besoins mais qu'elle pourrait être améliorée en s'adaptant davantage aux différentes disciplines des sciences du sport. L'obligation d'une publication comme premier auteur dans une revue nationale ou internationale à comité de lecture avant de soutenir sa thèse paraît difficile à remplir pour certains doctorants, notamment celles et ceux soumettant des articles dans des revues de SHS. Les doctorants avouent la difficulté de concilier durée de thèse réduite à 4 ans et publication d'un article scientifique. Afin de remédier à la préparation insuffisante des doctorants aux carrières non-académiques, l'ED SSMMH pourrait engager une réflexion sur le type de production scientifique attendu en lien avec les débouchés professionnels envisagés par les doctorants (carrières académiques ou dans le monde socio-économique).

Les doctorants pourraient également participer à des formations disciplinaires en lien avec leur thématique dans d'autres écoles doctorales du site. Du fait de la distance géographique entre les différentes universités, des doctorants organisent des rencontres sur chacun des sites afin d'échanger sur leurs travaux, préparer leurs colloques ou leur soutenance de thèse ou discuter de tout autre problème lié à la formation doctorale.

Un portfolio sur ADUM retrace les formations suivies par le doctorant et les compétences acquises tout au long de la thèse. Celui-ci pourrait être davantage précisé.

Les doctorants sont répartis sur plusieurs sites, en fonction de la localisation de leur laboratoire de rattachement. Le site de l'Université Paris-Saclay n'est pas connu des doctorants de l'ED SSMMH. Même s'ils ont la possibilité d'assister à l'ensemble des séminaires proposés par chaque unité de recherche de l'ED, quel que soit le site, ils sont majoritairement localisés dans les unités de recherche de leur établissement de rattachement. Les doctorants peuvent présenter leurs travaux lors de la journée (ou « colloque) des doctorants » et dans les séminaires des unités de recherche, et sont incités à communiquer dans des conférences.

L'ED soutient l'organisation, par l'intermédiaire des élus doctorants, de la journée de rentrée doctorale annuelle.

La durée moyenne des thèses soutenues est en baisse ; elle est passée de 52 à 46 mois depuis le dernier contrat. Pour les contrats doctoraux, elle est de 42 mois. L'ED SSMMH s'est fixée comme règle que toute thèse financée doit être soutenue à l'issue de la troisième année voire, par dérogation, à l'issue de la 4<sup>ème</sup> année. Pour ce qui concerne les thèses non financées, une cinquième année est possible. L'article 14 de l'arrêté du 25 mai 2016 autorise également pour les doctorants non financés une durée de préparation du doctorat de six ans.

24 abandons sont à signaler sur ce contrat, tout comme dans le précédent. La mise en place des CSI, et une plus grande sélection des doctorants au moment de leur inscription avec les procédures nouvellement mises en place par l'Université Paris-Saclay, devraient limiter ce problème.

## • Suivi du parcours professionnel des docteurs

L'ED et le collège doctoral (parcours *carrières de docteurs*) proposent des formations à l'après-thèse, dans les milieux académiques et non académiques. Un groupe LinkedIn *Doctorants et Alumni Université Paris Saclay* a été créé et compte près de 2500 membres en 2018. L'ED a créé son annuaire des doctorants qui figure sur le site web de l'ED. Cet annuaire montre le profil scientifique et l'insertion professionnelle des doctorants de l'ED depuis sa création.

La charte signée par chaque doctorant l'engage à répondre aux enquêtes d'insertion cinq ans après la soutenance. L'enquête annuelle sur le devenir des docteurs est menée par le collège doctoral, avec un taux de réponse de 85 % pour l'ED SSMMH. Le taux d'insertion est très bon. Parmi les répondants, 90 % sont en emploi (72 % n'ont connu aucun mois de chômage après la thèse). Sur les 10 % sans emploi, 30 % sont en création d'entreprise et 20 % font une formation complémentaire. 63,5 % sont dans la fonction publique ; 15,3 % employés par une association et 9,4 % dans une entreprise. 66,7 % sont dans un emploi à durée indéterminée.

L'ED n'exploite pas suffisamment ses données d'insertion pour construire son offre de formation.

La valorisation du doctorat passe essentiellement par la cérémonie de remise des diplômes.

## AUTOÉVALUATION ET PROJET

Construite à partir d'un diagnostic interne et externe à l'ED SSMMH, une analyse SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, risques) a été réalisée par l'équipe de direction en tenant compte des réalisations effectuées et des difficultés rencontrées.

Compte-tenu du bon fonctionnement de l'ED SSMMH, son projet s'inscrit dans la continuité de l'existant tout en élevant le niveau d'exigence et en envisageant quelques améliorations en termes d'harmonisation des procédures entre les établissements.

La stabilisation de l'environnement institutionnel mais aussi des unités de recherche devrait permettre à l'ED de mettre en œuvre les évolutions souhaitées concernant notamment la formation doctorale (vers davantage d'interdisciplinarité), la diversification des carrières des docteurs, l'articulation master/doctorat notamment grâce au projet de *Graduate school* qui devrait lui permettre d'améliorer encore sa politique de formation doctorale, mais également le financement des doctorants avec un rééquilibrage entre les établissements. Une amélioration et une stabilisation des moyens financiers et humains de l'ED SSMMH (avec une augmentation de la dotation de Paris-Descartes mais également de la réussite aux appels à projet des contrats IdEx sur le levier « interdisciplinaire ») lui permettraient certainement d'atteindre ses objectifs et ce d'autant plus aisément que l'environnement devrait être davantage stabilisé.

## APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED SSMMH confirme sa place d'école doctorale pluridisciplinaire en sciences du sport et du mouvement humain dans le paysage universitaire français. Il convient de souligner la qualité de son fonctionnement et l'efficacité de sa gouvernance dans un contexte institutionnel pourtant difficile et mouvant, la pertinence de son périmètre autour de la thématique du corps en mouvement et du sport, avec une forte implication des unités de recherche qui lui sont rattachées.

### • Points forts

- Gouvernance de l'ED adaptée à son profil et son contexte.
- Bon adossement scientifique.
- Collaboration réelle avec les unités de recherche, notamment pour les formations (interdisciplinaires, séminaires).
- Bonne attractivité nationale.
- Nombre important et diversité des sources de financement des thèses.
- Diminution de la durée des thèses.
- Bons résultats d'insertion professionnelle.
- Projet de *Graduate school, Sciences du sport, du mouvement et des facteurs humains*, structurant pour l'ED avec la création d'un parcours de master STAPS en langue anglaise.

### • Points faibles

- Un déficit d'attractivité internationale.
- Dotation budgétaire non répartie de façon équilibrée entre les établissements (par exemple, peu de CD et de moyens humains à Paris-Descartes).
- Préparation insuffisante aux carrières non-académiques.
- Offre de formation en direction des doctorants du domaine des sciences sociales du sport et de l'activité physique insuffisamment développée.
- Pas suffisamment d'exploitation des données d'insertion pour mener une réflexion stratégique sur les parcours de carrière et les attendus spécifiques à l'ED.

## RECOMMANDATIONS

### A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Les recommandations proposées visent à encourager l'ED SSMMH à poursuivre sa politique d'excellence dans l'accompagnement et la formation des doctorants.

L'ED SSMMH devrait continuer à être attentive à l'équité de traitement des doctorants en fonction de leur établissement de rattachement (notamment en matière de mobilité ou d'accès aux formations), en particulier dans le cadre de la future *Graduate school* (réorientation de certains financements, accès aux formations). La qualité de l'accompagnement des doctorants dans chaque établissement pourrait être améliorée à travers des procédures davantage harmonisées.

La petite baisse de l'effectif des doctorants depuis 2015 pourrait constituer un point de vigilance. Une réelle stratégie d'attractivité tant géographique (notamment internationale) que disciplinaire (attirer davantage de doctorants en SHS) pourrait certainement endiguer cette baisse.

Compte tenu de la double distance -géographique et scientifique/paradigmatique (entre des doctorants travaillant sur le management du sport et d'autres sur la modélisation du cerveau)-, le conseil d'ED pourrait réfléchir aux conditions de création d'un « esprit d'école » ou du moins d'un sentiment d'appartenance à une ED pluridisciplinaire.

L'ED SSMMH pourrait améliorer sa dimension interdisciplinaire en sciences du sport et du mouvement humain en favorisant les thèses en codirection interdisciplinaire et les formations sur des objets permettant le lien entre les SHS et les SVS (obésité, santé, émotion, handicap, etc.).

La diversité des carrières envisagées par les doctorants pourrait conduire l'ED SSMMH à organiser une réflexion sur la production scientifique exigée avant la soutenance de thèse. Une publication dans une revue scientifique à comité de lecture est essentiellement reconnue sur le « marché » académique (ou dans le monde de la recherche scientifique). Un article dans une revue professionnelle ou un chapitre d'ouvrage pourraient également avoir un intérêt pour un futur chargé de mission ou un consultant dans une Organisation non gouvernementale (ONG) sportive, une entreprise ou une administration territoriale.

L'ED SSMMH pourrait encourager les doctorants (au-delà des seuls représentants élus au conseil) à organiser des séminaires ou ateliers interdisciplinaires (ou du moins co-organisés par des doctorants issus de deux unités de recherche) qui permettraient aux doctorants des différentes unités de recherche de se rencontrer. Elle pourrait également envisager des rencontres entre les docteurs et les doctorants pour qu'ils échangent sur les perspectives de carrière à l'issue de la thèse, en particulier dans la sphère non-académique (secteur d'insertion qui semble se développer).

L'ED SSMMH pourrait encourager les doctorants à se mobiliser davantage pour faciliter l'intégration des doctorants étrangers mais aussi les rencontres entre doctorants de disciplines différentes, par exemple en incitant à la création d'une association des doctorants en SSMMH.

L'ED SSMMH pourrait améliorer la diffusion de l'information par la rédaction d'une *Newsletter* permettant de regrouper les informations et de les transmettre à échéance régulière sous un format adapté et attractif.

L'ED SSMMH est invitée à faire un retour d'expérience au sein du conseil et des unités de recherche sur les conditions de constitution et de réunion des comités de suivi individuels dont l'utilité est attestée par les doctorants.

### A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement devrait poursuivre ses efforts de simplification et d'harmonisation des procédures afin d'améliorer la qualité du service fourni à l'ensemble des usagers (doctorants et encadrants).

L'Université Paris-Descartes pourrait augmenter sa contribution en termes de contrats doctoraux.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**

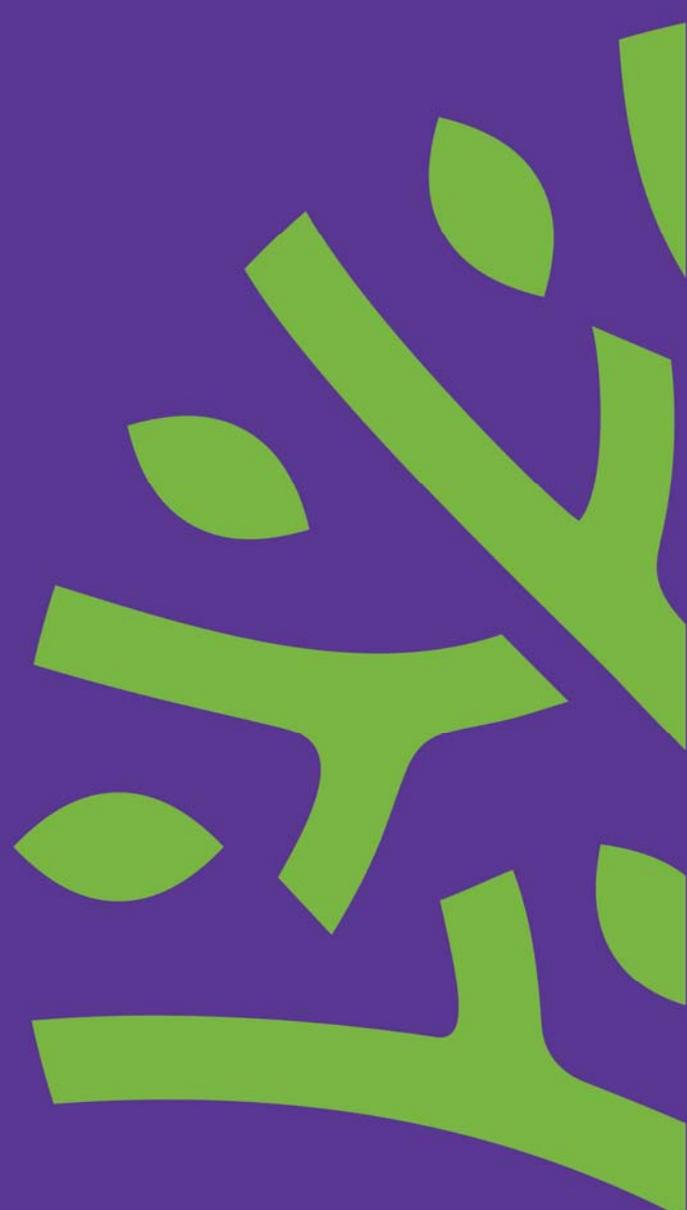


2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

M. Jean Marc GEIB  
Directeur  
Département des formations  
Hcéres  
2, rue Albert Einstein  
75013 Paris, France

**Affaire suivie par :**  
Ludivine MERCIER  
Chargée de projet  
[Ludivine.Mercier@hceres.fr](mailto:Ludivine.Mercier@hceres.fr)

**Affaire suivie par :**

Sylvie Pommier  
Directrice du Collège Doctoral  
[Sylvie.pommier@universite-paris-saclay.fr](mailto:Sylvie.pommier@universite-paris-saclay.fr)

**Objet :** Rapport d'évaluation de l'école doctorale SSMMH, référence « E2020-EV-0912330N-DEF-PED200017612-027460-RT »

**Réf :** AV N°2019/099

Monsieur le directeur,

Au nom de l'Université Paris-Saclay, du collège doctoral et de l'école doctorale « Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain » (SSMMH), je tiens tout d'abord à remercier très vivement l'ensemble des experts qui ont participé à l'évaluation ainsi que l'HCERES qui a fourni l'accompagnement nécessaire.

Le travail de préparation qui a précédé la visite et le travail de synthèse qui l'a suivie pour produire un rapport d'évaluation très constructif méritent toute notre reconnaissance. Nous profitons de ce paragraphe d'introduction pour remercier également les équipes qui se sont mobilisées pour que les entretiens se déroulent dans les meilleures conditions ainsi que tous les doctorants et les collègues qui ont pris de leur temps pour faire part de leur vision et de leur expérience aux experts mandatés.

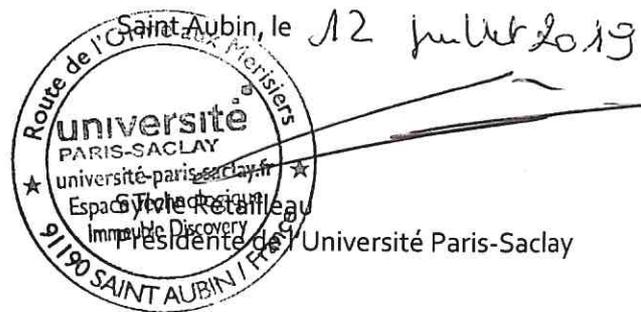
Nous apprécions particulièrement la lecture en profondeur qui a été faite du fonctionnement et des actions de l'école doctorale. Nous avons particulièrement apprécié que le comité ait tenu compte dans ses analyses et pour ses recommandations, du contexte de la co-accréditation, de la transformation de l'Université Paris-Saclay et des choix de répartition des rôles entre l'école doctorale et le collège doctoral.

Nous apprécions bien sûr le fait que le comité ait souligné la qualité du fonctionnement de l'ED SSMMG, l'efficacité de sa gouvernance, la pertinence de son périmètre autour de la thématique du corps en mouvement et du sport et la bonne attractivité nationale. Nous apprécions également les encouragements du comité à poursuivre la politique d'excellence dans l'accompagnement et la formation des doctorants, mais aussi à améliorer la dimension interdisciplinaire en favorisant les

thèses en codirection interdisciplinaire et les formations sur des objets permettant le lien entre les SHS et les SVS. Enfin, nous apprécions les conseils pratiques suggérés par le comité de visite pour développer le sentiment d'appartenance des doctorants à l'ED et favoriser les rencontres entre les doctorants sur les différents sites de l'ED.

En conclusion, nous remercions encore le comité d'évaluation pour la reconnaissance de nos points forts mais également pour le diagnostic de nos points faibles qui sera utilisé pour la prochain période d'accréditation.

Saint-Aubin, le 12 juillet 2019



Présidente de l'Université Paris-Saclay